

FORMULE IV



02134798

RECTIFICATION

09/08/2002 N° 459

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de

le

29-07-2002

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

PRESENTS BELGIUM

3. Forme juridique (en entier)

GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)AVENUE DE TERVUREN 412
1150 BRUXELLES**5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)**

6122

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)**7. Objet de l'acte**

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé, utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

1. L'assemblée générale décide de nommer Messieurs P. GALONNIER, domicilié 8 rue des Forges à 69005 Lyon - France et P. MAGDELYNS domicilié 19 rue de l'Eider à 1170 Bruxelles comme gérants effectifs.

2. L'assemblée générale décide de nommer Messieurs E. KAMENI, domicilié 19 rue Robert Desnos à 78210 Saint Cyr L'Ecole - France et M. PROVOST, domicilié 11 avenue de Saturne à 1180 Bruxelles comme gérants suppléants

3. Le mandat des gérants effectifs et suppléants aura une durée de 6 ans et il expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Leur mandat sera exercé à titre gratuit.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Numéro du compte

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page

Pour extrait conforme

P. Galonnier
Gérant

P. Magdeleyns
Gérant